

La charte de l'information promotionnelle : politique et qualité, formation et déontologie



Formation e-learning

45 min

Code : VVMF

Public concerné

Tous les collaborateurs des industries pharmaceutiques.

Public concerné

Systèmes d'exploitation (a minima) : Windows 10

Processeur (a minima) : Pentium Core i5

Mémoire (a minima) : 4 à 8 Go en fonction du système

Navigateurs : Edge, Firefox, Chrome (version 88 et suivantes), Safari (version 9 et suivantes).

Activer les cookies de session sur les postes utilisateurs.

La formation est adaptée aux formats mobile et tablette.

Conditions tarifaires

Coût forfaitaire de **499 € HT** ouvrant les droits d'accès à notre plateforme de formation pour 5 ans

+ Coût annuel de connexion nominative à la formation : **55 € HT** par salarié apprenant.

Informations complémentaires

Prérequis : AUCUN.

Évaluation par QCM effectuée post-formation sur plateforme informatique. Remise d'une attestation de formation et communication des résultats.

Formation personnalisable au vu des attentes et/ou des spécificités de votre entreprise.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour étudier ensemble les modalités requises.

LES



- Vous serez en mesure de décrire les modes de diffusion de l'information, le contenu de la visite médicale
- Vous prendrez conscience de l'importance de vos missions et contraintes
- Vous disposerez de tous les outils pour répondre à vos obligations vis-à-vis des patients, des professionnels de santé et des établissements de santé

Une formation de 45 min

Pour connaître les fondamentaux de la charte : politique qualité, formation et déontologie.

Pour comprendre les exigences de la charte de l'information promotionnelle.

Qu'est-ce qu'une formation en e-learning ?

Formation dématérialisée et asynchrone, elle permet de dispenser des programmes via une plateforme numérique et interactive de type LMS (Learning Management System).

La conception des modules est réalisée par nos ingénieurs pédagogiques en association avec nos graphistes. L'objectif est de favoriser l'assimilation des connaissances avec l'utilisation de différents outils tels que des vidéos, des documents à consulter, des liens, des animations et des auto-quizz en cours de parcours.

Cette modalité d'apprentissage permet aux apprenants :

- De suivre la formation au moment et dans le lieu qui leur convient le mieux
- De revenir à leur guise sur des points importants, mal compris ou mal assimilés
- De vérifier leurs connaissances grâce à des questionnaires d'évaluation
- De télécharger leur attestation d'assiduité

Elle a pour avantage vis-à-vis de l'entreprise :

- De répondre immédiatement aux besoins de formation
- De mettre à niveau les nouveaux arrivants
- De libérer les formateurs internes pour des thématiques plus pointues
- De réduire les temps d'absence des salariés pour formation
- D'économiser les coûts annexes de la formation
- De décliner certains contenus e-learning en plusieurs langues (nous consulter)

Vos contacts



Christel Baty
01 84 76 14 84
c.baty@ifis.fr



François Mège
01 85 76 18 77
f.mege@ifis.fr

La charte de l'information promotionnelle : politique et qualité, formation et déontologie

Programme

• La charte de l'information promotionnelle

- Les objectifs de la charte
- Les utilisateurs de la charte
- Ce que dit la loi
- Les signataires de la charte

• La certification

- Le cadre réglementaire
- Préparer sa certification
- Le référentiel de certification
- Le processus de certification
- Pourquoi se faire certifier ?
- Zoom sur la Haute Autorité de Santé (HAS)

• La politique qualité

- Distribution des rôles pour assurer la qualité
- Que doit contenir la politique qualité ?
- Le Pharmacien Responsable, l'encadrement et le délégué médical : leurs différents champs d'action
- Zoom sur les documents promotionnels
- Les missions de l'entreprise
- Qui fait quoi pour assurer la qualité ?

• La formation

- L'intérêt de la formation
- Formation d'intégration : les thèmes scientifiques et les thèmes réglementaires
- Formation continue : une affaire individuelle
- L'évaluation : modalités d'organisation et résultat

• La déontologie

- Envers qui appliquer les règles ?
- Les critères à respecter
- Quel comportement adopter ?

Contexte

La charte de l'information par démarchage ou prospection visant à la promotion des médicaments a pour objectif de fixer les conditions de l'information sur les spécialités pharmaceutiques par démarchage ou prospection visant à la promotion.

Ces conditions doivent être connus de vos forces de ventes, mais également de voir avec l'ensemble de vos collaborateurs.

Le module en images

